

5 | UNE COMMUNAUTÉ D'ÉNERGIE À SAINT-GILLES, AVANT DE VOIR PLUS GRAND ?



Par **JOS RAYMENANTS** | Échevin du développement durable, des propriétés communales et de l'énergie à Saint-Gilles

[Traduction : Erik Hulsbosch]

Dans le Bruxelles du futur, les panneaux solaires fourniront toute l'énergie possible, y compris aux habitants qui ne peuvent pas s'offrir leurs propres panneaux ou qui n'ont pas de toit à leur disposition pour en installer.

Partager sa propre énergie verte est actuellement testé dans la Région de Bruxelles-Capitale, et SunGilles est l'un des projets pilotes, qui s'inscrit dans la stratégie régionale visant à fournir aux bâtiments publics, dans la mesure du possible, une énergie verte, durable et partagée.

Beaucoup de Bruxellois ne sont pas propriétaires de leur logement, n'ont pas les moyens d'acheter des panneaux solaires ou vivent dans un immeuble d'habitation, et sont donc de facto exclus de l'électricité verte et moins chère. Mais que se passerait-il si le propriétaire d'un immeuble à appartements entier installait des panneaux ? Cette idée a été à la base du projet pilote SunGilles pour l'autoconsommation collective : il a été initié par City Mine(d) et l'APERe en collaboration avec la société de logements sociaux Foyer du Sud et la commune de Saint-Gilles.

La commune a été à la base de ce projet pilote SunGilles : en tant que porteuse de projet, elle a également assumé le rôle de facilitatrice entre toutes les parties afin que l'ensemble du processus puisse démarrer.

Ce projet est une excellente occasion de lier un projet tangible aux ambitions du Plan Climat communal. En effet, le partage de l'énergie doit

englober les aspects écologiques mais aussi sociaux, et notre Plan climat tient compte de cet aspect social. Inclure tous les publics dans la transition énergétique est une condition fondamentale.

L'autoconsommation collective permet à un producteur de partager le surplus d'énergie verte et locale avec une communauté de voisins, qui bénéficie dès lors d'un tarif réduit. Cela peut également être avantageux pour le producteur : son surplus d'énergie peut dans certains cas être revendu à un taux plus élevé que celui qu'il obtiendrait d'un fournisseur commercial. L'autoconsommation collective rend ainsi possible une énergie durable et moins chère pour tous et, en réduisant les émissions de CO₂, elle contribue également à atteindre les objectifs climatiques.

Avec SunGilles, les locataires du Foyer du Sud peuvent ainsi bénéficier d'une solution énergétique concrète, innovante et fiable grâce à plus de 1000 m² de panneaux solaires installés sur le toit de leur immeuble.

Cela leur permet d'expérimenter la transition énergétique de façon concrète et tangible. Après le feu vert du régulateur bruxellois de l'énergie Brugel, le surplus d'électricité peut être réparti entre les locataires qui souhaitent participer à la communauté énergétique. Grâce à ce circuit court, la société de logements sociaux peut fournir en électricité jusqu'à 103 unités d'habitation. Et comme l'a souligné à plusieurs reprises le Ministre bruxellois de l'énergie Alain Maron, la transition énergétique doit impliquer tout le monde, et pas seulement la classe moyenne privilégiée et informée.

Le projet SunGilles

Consommer de l'électricité au moment où les panneaux solaires la produisent reste de loin le moyen le moins cher de promouvoir l'autoconsommation, et c'est précisément ce qui rend possible une communauté d'énergie. L'Europe s'engage fortement dans ces communautés énergétiques et grâce à des projets pilotes tels que SunGilles, la Région de Bruxelles-Capitale devrait à son tour avoir mis en place, courant 2021, sa propre législation afin de permettre l'application la plus large possible de ce concept.

En attendant la finalisation de cette législation, l'ordonnance bruxelloise sur l'électricité a donné la possibilité à Brugel, le régulateur bruxellois de l'énergie, de fournir un cadre à ces projets pilotes innovants. Grâce à l'expérience de projets tels que SunGilles, des principes juridiques, contractuels et techniques seront établis pour un déploiement général de l'autoconsommation collective d'ici le milieu de cette année.

Le rôle du Foyer du Sud...

Le Foyer du Sud a non seulement joué le rôle de facilitateur et producteur d'électricité, mais aussi de responsable juridique (personne morale) au sein de la communauté énergétique, afin que tous les flux financiers des échanges locaux d'énergie soient gérés avec précision. Avec cette initiative locale à petite échelle, le Foyer du Sud offre ainsi de l'énergie à ses locataires, sans chercher le profit (contrairement aux acteurs habituels), mais en vue de bénéfices sur le plan écologique, social et économique. Et les voisins apprennent à se connaître, ce qui favorise également la cohésion sociale et l'implication des habitants dans l'immeuble. L'auto-consommation collective crée également un lien avec le quartier environnant.

... et de CityMine(d)

Cette asbl a pour objet l'organisation de projets socio-artistiques urbains mais, dès le départ, CityMine(d) a compris la portée symbolique des projets d'autoconsommation collective d'énergie, notamment dans ce premier projet à Saint-Gilles. Pour City Mine(d), ce projet pilote SunGilles est une excellente occasion de faire vivre le concept de transition énergétique à des personnes qui sont loin de ces préoccupations et non propriétaires de leur logement. Une portée symbolique, donc, mais aussi et surtout un défi urbain et social : l'énergie renouvelable, verte et moins chère est littéralement produite près des gens, qui se retrouvent à une place centrale, au coeur du projet.

CityMine(d) est une association qui s'inscrit dans la mouvance du

développement urbain et considère le partage de l'énergie comme un levier pour créer des avancées durables pour un quartier, tant sur le plan économique, politique que social. Avec le projet qui a pour nom La Pile¹, ils étudient comment les voisins peuvent jouer un rôle et avoir une place dans le processus de transition énergétique, et cela, même dans des quartiers paupérisés. Le changement dans le paysage énergétique actuel, avec l'émergence des communautés énergétiques en tant qu'acteurs à part entière, est donc considéré comme une opportunité unique d'impliquer et de donner la parole aux riverains de quartiers populaires dont la voix n'est pas toujours entendue.

Dans le projet SunGilles, CityMine(d) s'efforce donc de faire en sorte que les résidents du bâtiment Vlogaert (photo ci-contre) puissent en retirer des avantages concrets, non seulement en ayant accès à une énergie moins chère et plus verte, mais aussi en étant directement impliqués dans la gestion et la mise en œuvre du projet.

Dans le contexte sanitaire actuel, organiser la participation et rencontrer les habitants n'a pas été facile, mais en tant que partenaire de soutien, CityMine(d) a réussi à mobiliser les locataires et le voisinage lors de réunions en plein air, ...



¹ <http://www.lapile.org/fr/2-embryons-de-communautes-d-energie-a-saint-gilles>.

Dans ce contexte, City Mine(d) peut compter sur le partenariat de L'APERe, qui promeut les énergies renouvelables et soutient depuis plusieurs années les citoyens et les communautés énergétiques dans leur quête d'une plus grande indépendance énergétique et de solutions 100% renouvelables, durables et inclusives. Au sein de SunGilles, l'APERe est chargée de préparer les contrats énergétiques avec les locataires potentiellement intéressés, ainsi que les contrats avec le gestionnaire de réseau. L'APERe calcule également les clés de répartition pour les différents profils de consommation afin que le dossier du projet SunGilles puisse ensuite être soumis à Brugel.

Les prochaines étapes

La Région de Bruxelles-Capitale commence donc à rattraper son retard afin d'atteindre les objectifs européens en matière d'énergies renouvelables d'ici 2030. Dans une ville comme Bruxelles, les parcs éoliens, l'hydroélectricité, la biomasse, etc. ne sont pas vraiment des options, mais il semble y avoir par contre un grand potentiel en ce qui concerne les panneaux solaires. Une énergie produite plus localement, par un nouveau type d'acteur sur le marché de l'énergie, à savoir les communautés énergétiques, joue un rôle important dans ce contexte, et le projet SunGilles est un pas important dans cette direction.

Le gouvernement bruxellois a récemment approuvé le soutien financier à ce projet pilote, et Sibelga, responsable du réseau bruxellois, en a été informé et a donné son feed-back.

Si tout va bien, et à l'heure d'écrire ces lignes (mars 2021), le dossier final proprement dit pourra être soumis à Brugel en mai. À terme, un réseau de communautés énergétiques pourrait voir le jour, non seulement à Saint-Gilles, mais dans toute la Région, grâce à un maillage de citoyens engagés qui échangent de l'énergie entre eux. Dans tous les cas, le potentiel est là !